



La Lettre de Ma Reyssouze

N° 14

JUILLET 2009

Le mot du Président



Jean Paul MOREL, Président du SIAERA.

La préparation du second contrat de rivière est entrée dans une phase plus active. Vous pourrez découvrir dans ce nouveau numéro de la Lettre de

ma Reyssouze les avancées réalisées depuis le vote des décisions budgétaires et les orientations retenues par le Comité Syndical, orientations validées par les organismes financeurs : Agence de l'Eau, Région, Conseil Général.

Sous l'impulsion d'Alice Heilles, chargée de mission, en partenariat avec le Bureau et le Comité de pilotage, s'élabore le cahier des charges de l'étude globale du bassin versant. Vous en lirez les principales finalités.

Afin de faciliter le travail du cabinet spécialisé à qui sera confiée cette étude com-

plexe, le Syndicat a accueilli des stagiaires : leur travail, vous le verrez, répond à deux thématiques essentielles.

Le SIAERA pilote également le groupement qui se préoccupe du devenir du bief et du marais du Dévorah, zone humide remarquable en tête de bassin : action qui me paraît exemplaire.

Dans l'esprit du futur contrat le Syndicat a engagé les premiers travaux et a dû intervenir d'urgence sur des vannages pour rétablir un fonctionnement normal de la rivière. Quelques brèves vous démontreront également que les préoccupations du SIAERA sont nombreuses, variées et motivantes.

Jean Paul MOREL

SOMMAIRE :

- Le mot du Président
- Les premiers travaux engagés
- Accueil de stagiaires au SIAERA
- Le cas du bief et du marais du Dévorah
- Élaboration de l'étude globale du bassin versant
- Travaux d'urgence aux vannages
- Et en bref...
- Pour venir nous voir et nous contacter

Les premiers travaux engagés

Comme cela a été présenté au Comité Syndical du 25 mars dernier, nous avons lancé les marchés de travaux :

→ entretien de la végétation du lit à Bourg en Bresse (entreprise retenue : Urgence Entretien Espaces Verts - 21 810 €) : les travaux consistent à arracher et couper la végétation qui prolifère dans les différents tronçons de la Reyssouze, en

complément de l'entretien réalisé par les services de la ville,

→ entretien des arbres replantés lors du 1er Contrat de Rivière (entreprise retenue : ONF - 8 365 €). Cette année encore, seule la végétation herbacée est concernée ; les arbres seront traités à partir de l'année prochaine. 2 passages sont prévus cet été.

→ travaux à St Julien sur Reyssouze, prévus en 2008, ils débiteront en juillet (entreprise retenue : Thierry CHASSAGNE - 35 230 €). Le chantier concerne le comblement d'une érosion en aval du vannage. Les techniques utilisées seront mixtes : enrochement en pied (uniquement en rive gauche) et végétalisation partout ailleurs.

Accueil de stagiaires au SIAERA

Compte tenu des compétences en interne du SIAERA, il a été décidé de réaliser un certain nombre d'investigations et d'études directement. Des stagiaires ont été recrutés au printemps pour travailler jusqu'à septembre sur 2 thématiques :

→ Maxime BOISSON, élève-ingénieur à Polytech'Montpellier, travaille sur la réduction des pollutions domestiques, industrielles et pluviales.



Yoann, Bertrand, Camille, Quentin, Maxime, Michaël, les stagiaires du SIAERA.

→ Le 2ème stage lancé au printemps concerne l'inventaire et la caractérisation des petits cours d'eau du bassin versant. Pour ce faire, nous avons recruté Michaël SERVOZ, élève-ingénieur à l'Ecole Lullier de Genève, pour la détermination des méthodologies, diagnostics et enjeux, et 4 élèves en fin de 1ère année de BTS « Gestion et protection de la Nature », option « gestion des espaces naturels (Camille Chavet, Yoann Navasse, Bertrand Petit et Quentin Gruwé) pour faire les diagnostics de terrain. Vous les rencontrerez peut-être le long des biefs de votre commune ...

Le cas du bief et du marais du Dévorah

Interview de Monique Duthu, Vice-Présidente du SIAERA, Maire-adjoint déléguée au développement durable de la ville de Bourg-en-Bresse :



Pierre Roncin, Bourg Nature Environnement et Monique Duthu, Bourg en Bresse

Pourquoi les élus se sont-ils préoccupés de ce bief et du marais associé ?

Monique Duthu : « En juin 2008, les élus de Bourg ont été interpellés par des représentants d'association de naturalistes qui s'inquiétaient du devenir du marais

du Dévorah. En effet, cette zone humide située en tête de bassin de la Reyssouze était incluse dans le périmètre d'une opération d'urbanisme où certains aménagements avaient déjà perturbé le milieu naturel et le marais paraissait se refermer. »

Que représente ce milieu en terme d'enjeu ?

M.D. : « Cette zone humide représente une sorte de « sanctuaire » de vie sauvage aux portes de la ville, elle abrite une faune remarquable à préserver et elle alimente en eau de qualité la Reyssouze. »

Que va-t-il être fait dès cette année ?

M.D. : « Une phase d'étude est actuellement en cours pour inventorier ces richesses, elle permettra de décider des mesures de préservation et de gestion de cet espace naturel qui apparaît d'ores et déjà comme un maillon d'une trame verte et bleue à l'échelle du territoire communal. »

Un groupement s'est constitué pour étudier le bief et le marais du Dévorah : pilotés par le SIAERA, le CREN, la Fédération de Pêche, la FRAPNA ont mobilisé leurs compétences spécifiques, avec le soutien de l'Agence de l'Eau, de la Région Rhône Alpes et du Conseil Général de l'Ain.

A l'issue de cette phase d'étude, une proposition de gestion sera faite afin de préserver et mettre en valeur les richesses de ce milieu aquatique.

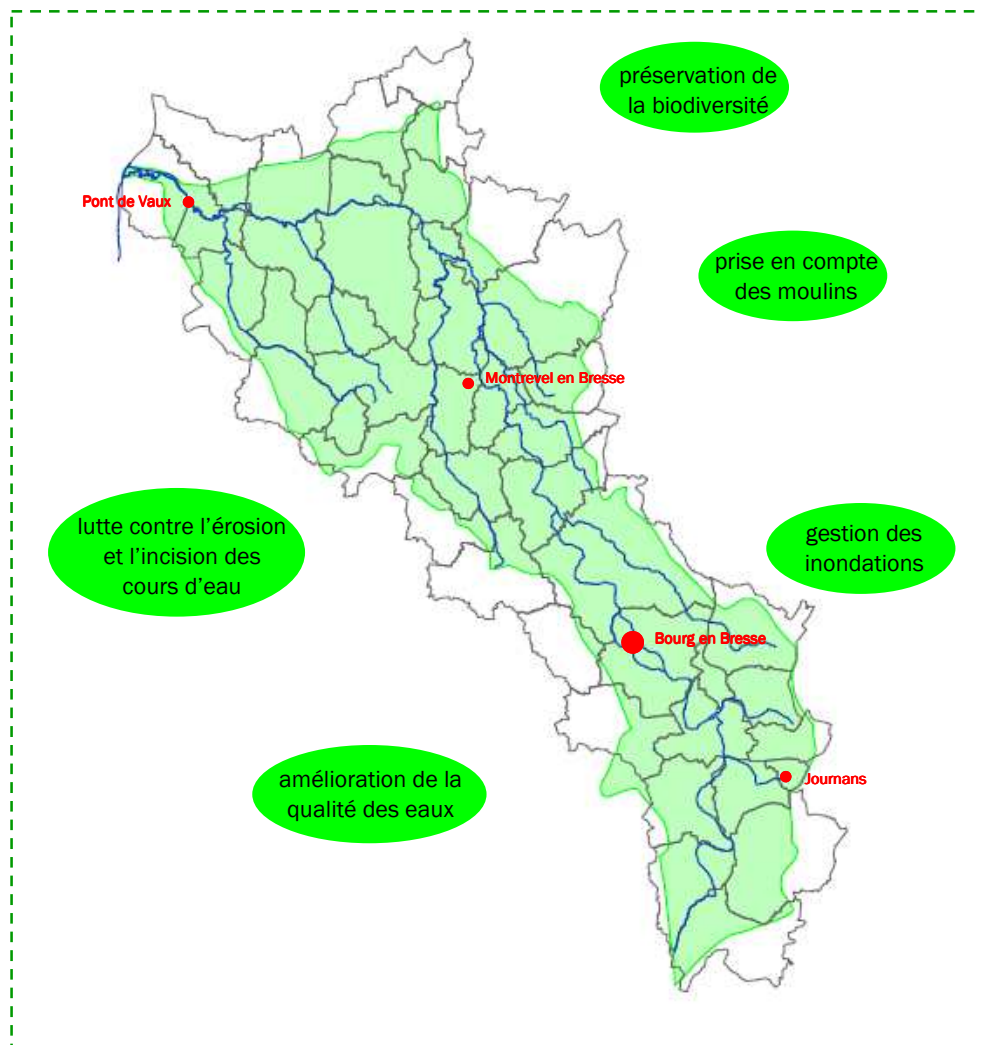


couple d'agrions de Mercure

Élaboration de l'étude globale du bassin versant

Le SIAERA va engager une étude globale à l'échelle du bassin versant pour répondre à plusieurs enjeux :

- bien comprendre les processus du bassin versant,
- proposer des solutions aux problèmes d'érosion, d'enfoncement du lit, d'inondations, d'assèchement des zones humides, d'envahissement des cours d'eau l'été par la végétation, d'absence d'habitat pour les poissons,
- préserver les espèces remarquables du bassin versant : agrion de Mercure (libellule), râle des Genêts (oiseau) et écrevisses à pattes blanches,



En terme de réalisation, un marché public sera lancé à l'automne 2009 pour faire appel à un bureau d'étude ou un groupement de bureaux d'études, les compétences requises étant multiples : hydrologie, hydraulique, morphologie, écologie.

Tous les cours d'eau seront diagnostiqués, les éléments récoltés par les stagiaires seront bien sûr inclus. Les ruissellements et la propagation des inondations seront identifiés et quantifiés. Les échanges avec les nappes phréatiques, les prairies humides et autres zones humides seront étudiés, au niveau hydraulique et écologique. Le fonctionnement des moulins sera analysé au niveau de la propagation des crues, de la gestion des étiages, de l'impact sur la qualité des eaux et la capacité d'auto-épuration des cours d'eau. Les mortes, pour leurs caractéristiques hydrauliques et écologiques, seront spécialement expertisées.

Travaux d'urgence aux vannages :

→ Le SIAERA a été dans l'obligation d'intervenir en urgence sur le vannage automatique du moulin de Mantenay -Montlin :



les ouvrages relativement vétustes ont récemment subi d'importantes dégradations (cause accidentelle ?) au niveau des mécanismes et de la maçonnerie du pont sur lequel ils sont fixés. Les réparations, nécessitant notamment la fourniture de pièces sur mesure, s'étendent sur plusieurs semaines durant lesquelles la manœuvre des vannes est pratiquement impossible. Le maintien du niveau d'eau amont est donc rendu très difficile.

→ le syndicat a dû faire réparer en urgence un des vannages situé à l'aval du port de Pont-de-Vaux : la fixation du vérin au bajoyer qui avait cédé a donc été réparée, après que les services techniques de la commune ont mis en place un batardeau devant l'ouvrage.

... et en bref ...

→ Les réunions « sécheresse - étiage » ont été actives par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt début juin, compte tenu des niveaux d'eau très faibles dans de nombreux cours d'eau du département. La Reyssouze est passée en niveau de vigilance le 8 juin, c'est-à-dire qu'une information est envoyée par la Préfecture vers tous les usagers et le public.

→ Des enquêtes publiques se sont déroulées sur la commune de Viriat à propos de

l'ouverture d'une carrière, et à propos du remembrement engagé dans le cadre de la construction de la Rocade Nord Est de Bourg en Bresse. Ces 2 dossiers nous intéressent tout particulièrement car l'impact existe tant au niveau local qu'au niveau global du bassin versant (effet cumulé des carrières qui se multiplient entre Viriat et Saint Julien sur Reyssouze), sur le plan des inondations ou de la biodiversité. Nous souhaiterions pouvoir être informés de ce type de projet d'aménagement du territoire.

→ Une procédure de classement des digues de Cras sur Reyssouze au titre de la protection des personnes et des biens contre les inondations est en cours. Le SIAERA est associé à la démarche pour information et conseils.

→ GRT va faire passer un gazoduc de Gélard (71) à Etrez (01). Le bassin versant va être directement impacté. Des contacts ont déjà été pris pour de plus amples informations, et des rencontres sur le terrain sont prévues.

Pour venir nous voir et nous contacter :

SIAERA

Moulin de Cézille
BP 62
01 340 MONTREVEL EN BRESSE

tél : 04 74 25 66 65
fax : 04 74 25 44 63
mail : siaera@orange.fr



Rhône-Alpes Région

Ce numéro, ainsi que les précédents sont mis en ligne et téléchargeables sur :

www.syndicat-reyssouze.fr